

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5136 - Lundi 08 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

ÉTAT DE SANTÉ DE SAMBI :

Le rapport final révèle une ischémie cardiaque



Photo d'illustration

Le rapport final de la contre-expertise sur l'état de santé d'Ahmed Abdallah Sambi, rédigé par le collège de médecins mandatés par le procureur général, révèle que l'ancien président de 68 ans souffre d'une ischémie cardiaque. Son état nécessite une coronarographie, un examen qui ne peut pas être réalisé aux Comores.

Selon plusieurs sources proches du dossier, le collège de médecins mandatés par le procureur général pour mener les travaux de la contre-expertise concernant l'état de santé de l'ex-chef d'État Ahmed Abdallah Sambi, a clos son rapport médical depuis samedi soir. Une information confirmée par le médecin traitant du prisonnier politique de 68 ans. « Le rapport est effectivement bouclé. Je vais le remettre au procureur général cet après-midi (hier dimanche, NDLR) ». Selon nos informa-

tions, les multiples examens réalisés au cours de ces investigations qui ont duré plus de deux semaines, ont mis en évidence cette ischémie cardiaque. Interrogé à ce sujet, le Dr Toufail Houmadi, médecin traitant à la tête du collège médical, n'a ni confirmé ni infirmé l'information, rappelant qu'« il appartient au procureur de s'exprimer sur le sujet ».

Toujours selon nos informations, les médecins recommandent en urgence une coronarographie, un examen radiologique spécialisé qui permet de cartographier les vaisseaux du cœur, qui n'est malheureusement pas disponible aux Comores. Par ailleurs, les praticiens avaient initialement détecté des signes en faveur d'une embolie pulmonaire. Bien que Sambi ait passé un angioscanner thoracique pour confirmer ce diagnostic au centre hospitalier d'El-Maarouf mercredi dernier, aucun résultat précis n'a filtré à ce stade.

LIRE SUITE PAGE 3

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

21 Dhul-Hedja 1447
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2026

Lever du soleil:

06h 21mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib : 17h 52mn

Incha : 19h 06mn



INDUSTRIES CULTURELLES :

L'Indianocéanie se dote d'un guide pour franchir les frontières

C'est une étape importante pour le secteur culturel régional. Réunis, le 4 juin à l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA), acteurs institutionnels, professionnels de la culture et partenaires techniques ont assisté au lancement officiel du Guide régional d'exportation et d'importation des biens et services culturels en Indianocéanie. Une initiative portée par la Commission de l'Océan Indien (COI) avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD).

Dès l'ouverture, la modératrice de la cérémonie a planté le décor en rappelant l'ambition du projet : accompagner concrètement les opérateurs culturels dans leurs démarches et lever les obstacles à la circulation des biens et services culturels dans la région. Premier intervenant, le président de l'UCCIA, Chamsoudine Ahmed, a souligné la pertinence du choix de son institution pour accueillir l'événement. Il a insisté sur la mission de la Chambre « d'accompagner au quotidien les opérateurs économiques, de fluidifier les

échanges et de dynamiser le secteur privé ». Selon lui, le lancement de ce guide « résonne comme une évidence », dans la mesure où l'accès aux marchés régionaux constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les acteurs culturels. « Les industries culturelles et créatives ne sont pas seulement le reflet de notre identité, elles constituent aussi un secteur économique porteur d'avenir », a-t-il affirmé, saluant une initiative qui « jette un pont entre le monde de la culture et celui de l'économie ».

À son tour, l'ambassadeur de France, Étienne Chapon, a livré une analyse plus globale des défis régionaux. « La culture produit. Elle emploie, elle forme, elle exporte », a-t-il déclaré, rappelant que l'Indianocéanie regorge de talents mais reste freinée par des obstacles administratifs. Il a illustré ces difficultés par des exemples concrets : « Un musicien souhaitant se produire à Maurice, une compagnie de danse à La Réunion ou un artisan désirant exporter à Madagascar se heurtent souvent au même mur invisible ». Pour le diplomate, « ce n'est pas un manque de talent qui limite les échanges, mais un manque d'information ». Revenant sur les per-



spectives, il a mis en avant le potentiel du patrimoine comorien : « Le patrimoine n'est pas un héritage à protéger sous vitrine, c'est un moteur de développement », capable de structurer des filières et de créer des emplois durables.

Dans la même dynamique, le secrétaire général de la COI, Ibrahim Norbert Richard, a insisté sur la vocation régionale du projet. Il a rappelé que les pays de l'Indianocéanie partagent « un océan commun, mais restent trop souvent séparés par des frontières administratives ». Selon lui, ce guide vise précisément à combler ce fossé en apportant des informa-

tions fiables, accessibles et harmonisées. Le ministre comorien des arts et de la culture, Said Mohamed Ali Said a, pour sa part, mis l'accent sur les opportunités offertes aux jeunes. Il a appelé à « encourager l'entrepreneuriat culturel » et à créer des conditions favorables pour permettre aux talents comoriens de rayonner au-delà de l'archipel. Enfin, la responsable du projet régional ICC a présenté le contenu du guide, détaillant ses outils pratiques. Elle a expliqué qu'il s'agit d'un document évolutif, conçu pour être consulté, enrichi et utilisé par les professionnels. L'objectif est de faciliter l'accès

aux marchés, d'identifier les interlocuteurs clés et de mieux comprendre les cadres réglementaires de chaque territoire.

Tous les intervenants ont convergé vers une même idée : ce guide ne doit pas rester théorique. « Sa valeur se mesurera à l'usage qu'en feront les acteurs culturels », a-t-il été rappelé, appelant à une appropriation rapide par les artistes, producteurs et entrepreneurs. Dans cette perspective, l'annonce d'un forum régional des industries culturelles et créatives, prévu en novembre prochain aux Comores, vient prolonger cette dynamique. Il devrait rassembler des acteurs de toute l'Indianocéanie et d'Afrique de l'Est pour réfléchir aux moyens de créer davantage d'emplois et de renforcer la coopération régionale.

À travers cette initiative, la COI et ses partenaires entendent faire de la culture un véritable levier économique et un vecteur d'intégration. Dans une région riche de sa diversité mais encore freinée par ses cloisonnements, ce guide apparaît comme un outil stratégique pour faire circuler les talents et les opportunités au-delà des frontières.

Mohamed Ali Nasra



Appel à Manifestation d'Intérêt

N° COI/RECOS/AMI/2026/001

La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien » (RECOS).

Les Services du Candidat auront pour objet le **APPUYER LA STRUCTURATION ET LA COORDINATION DU RESEAU REGIONAL EN EDUCATION MARINE ET COTIERE (WIO-MCEN)**.

La Commission de l'Océan Indien invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux :

- * Bureaux d'études
- * ONG
- * Consultants individuels
- * ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- * une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, **ou**
- * une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : Étude de cadrage, animation de réseaux multi-acteurs, mobilisation de ressources (fundraising) ;
- Du domaine et de l'expertise technique : Éducation relative à l'environnement (ERE), littératie océanique (Ocean Literacy), gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ;
- Du contexte géographique : dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien et avec une maîtrise impérative du français et de l'anglais.

La Commission de l'océan Indien dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse ci-dessous, pour **le 23 juin 2026 avant 16H00 (heure de Maurice)**.

Secrétariat Général de la COI

Projet RECOS

Blue Tower, 4^e étage, rue de l'Institut, Ebène, Maurice

Téléphone: +230 402 61 00

Courriel: smc@coi-ioc.org ; recos@coi-ioc.org ; anfani.msoili@coi-ioc.org

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : **08H30 – 16H30**.

ÉTAT DE SANTÉ DE SAMBI :

Le rapport final révèle une ischémie cardiaque

Suite de la page 1

Signe de l'extrême gravité de son état de santé, ce mercredi l'ancien-président est apparu visiblement très fatigué. C'est prostré, sa tête penchée vers la droite, une main tenant la joue, inerte, qu'on l'a dirigé vers le centre d'imagerie. Environ trente minutes plus tard, le tribun est réapparu toujours en fauteuil, toujours prostré. Parvenu au niveau du véhicule, à hauteur du siège arrière, il n'a

pas eu la force de soulever ses jambes. Ici aussi, il se fait aider pour monter à bord.

A titre de rappel, le 5 mai dernier, le médecin personnel de Sambi avait été appelé en urgence à la résidence de l'ancien président, son patient ayant été victime d'une crise d'« asthénie généralisée » d'installation brutale, devenue chronique depuis lors. Le rapport médical initial, établi deux semaines plus tard, concluait déjà que son pronostic vital était «

compromis » et qu'il nécessitait une évacuation à l'étranger.

Les vendredi 22 et samedi 23 mai derniers, à la suite des révélations de La Gazette des Comores, le ministre de la justice, le procureur général et une équipe de médecins mandatés par la justice se sont rendus sur place, à Voidjou, pour évaluer la situation. C'est dans ce cadre de contre-expertise que des examens biologiques et cardiologiques, des scanners cérébral et abdominal, et

enfin l'angioscanner thoracique ont été prescrits par le collège de praticiens, en collaboration avec le médecin traitant de l'ex-président.

Ahmed Abdallah Sambi est en détention depuis mai 2018. Il a été condamné en novembre 2022 à la prison à perpétuité à l'issue d'un procès controversé. Poursuivi pour « détournement de deniers publics », il a finalement été jugé pour « haute trahison ». Un tour de passe-passe juridique dénoncé par ses avocats.

Dès janvier 2020, un juge d'instruction avait pourtant signé une ordonnance autorisant l'évacuation sanitaire de l'ancien chef d'État aujourd'hui âgé de 68 ans. Une décision qui n'a jamais été exécutée, bloquée au sommet de l'État par des manœuvres politiques des proches d'Azali Assoumani.

Toufè Maecha

DIPLOMATIE

Moroni abrite le 40e conseil des ministres de la COI

Ce lundi 8 juin, le chef de la diplomatie, Mbae Mohamed accueille à Moroni ses homologues des États membres pour le 40ème Conseil des ministres de la commission de l'océan Indien (Coi). Trois grandes séquences sont prévues au cours de cet événement à savoir, une séquence institutionnelle avec les partenaires et observateurs de la commission, une séquence basée sur le travail du conseil et enfin une séquence de passation de flambeau à la présidence de l'organisation.

Le 40e Conseil des ministres de la commission de l'océan Indien (Coi) se tient à Moroni ce lundi 8 juin. Lors de cette rencontre trois moments essentiels sont prévus. Les délégations des cinq pays membres procéderont à une séquence institutionnelle avec les partenaires et observateurs de la COI dont les interventions vont mettre en avant les actions en cours et les priorités communes pouvant donner lieu à de

nouvelles synergies. Ensuite, ils se pencheront sur l'ordre du jour des travaux du Conseil, dont la réflexion tournera autour de quinze thématiques, notamment la modernisation institutionnelle, la sécurité maritime, la coopération économique, le climat et risques de catastrophes, la culture, la santé ou encore la sécurité alimentaire. A la fin des travaux, le Conseil procédera à la passation de la présidence de l'organisation.

Il faut préciser que les activités liées au 40e conseil des ministres de la Coi ont débuté depuis le 3 juin dernier à travers des visites de terrain et des rencontres. A titre de rappel, une exposition de photographies : « COI, 40 ans de coopération et de solidarité » a été réalisée au Cndrs le 03 juin dernier. Puis le 4 juin, l'université des Comores a abrité une conférence-débat sur le thème : « La COI, un outil pour répondre aux défis d'un monde en mutation ». Lors de cette conférence, le Recteur de l'Université Dr Ibouroi Ali Tabibou a précisé : « La COI nous concerne tous. Elle n'est



pas seulement une institution lointaine mais notre maison commune qui porte des projets concrets en matière de sécurité maritime, d'économie bleue, de santé, de mobilité ou encore de culture ». Et de s'adresser aux étudiants « vous êtes les premiers bénéficiaires de cette coopération régionale. Autant découvrir les métiers liés à la diplomatie et aux projets régionaux ».

Présent, à la conférence, le secrétaire général de la Coi Dr

Ibrahim Norbert Richard a détaillé le rôle de son institution : « Un maître d'ouvrage, mais qui appuie les pays de la région sur leurs défis partagés. Cette solidarité régionale s'est traduite par la mobilisation de plus de quatre cents millions d'euros depuis 1987 au bénéfice de l'Indianocéanie. Ces financements permettent de conduire des projets structurants et de renforcer les compétences locales. En santé publique, le réseau SEGA One Health relie les

services de la région, fournit réactifs et diagnostics, et forme les épidémiologistes de terrain. Aux Comores, une cinquantaine de professionnels ont ainsi été formés en dix ans, un métier quasi inexistant auparavant. Un master en épidémiologie de terrain accueille aujourd'hui ses dix-huit premiers étudiants ».

Le Conseil des ministres est un rendez-vous institutionnel et politique important pour la présidence comorienne en exercice et aussi pour la région. « Il nous a donc semblé naturel, avec la présidence en exercice, d'organiser des journées de la COI aux Comores pour montrer la diversité de nos actions et surtout l'impact de la coopération régionale sur le terrain. Ces journées de la COI seront aussi l'occasion d'un dialogue resserré avec les acteurs et partenaires locaux », souhaite-t-il. Pour rappel, le COI regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion (France).

Kamal Gamal

ENTREPRENARIAT :

Lancement du projet NGUZO MSHINDZI 2

L'ACTIC et Facilité Emploi 2 ont lancé officiellement le projet NGUZO MSHINDZI 2, doté de plus de 109 millions de francs comoriens. Ce dispositif prévoit de pré-incuber 90 projets, d'en incuber 50 et de financer directement 25 initiatives portées par des jeunes et des femmes sur les trois îles. La cérémonie de lancement s'est tenue vendredi 5 juin à Iconi.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de nombreux jeunes et femmes entrepreneurs. Piloté par l'Association comorienne des technologies de l'information et de la Communication (ACTIC) en partenariat avec Facilité Emploi 2, NGUZO MSHINDZI 2 s'inscrit dans la volonté de créer des emplois durables et de stimuler l'économie locale. Le programme cible les jeunes hommes de 18 à 35 ans et les femmes de tout âge, en milieu rural

comme urbain, sans condition de diplôme. L'idée est de toucher ceux qui ont une idée ou une activité naissante mais qui manquent de moyens, d'encadrement ou d'accès au financement. « Ce projet ne se limite pas à un simple financement. Il s'agit d'un accompagnement complet et progressif : pré-incubation, coaching rapproché, mentorat et financement ciblé des meilleures initiatives », a expliqué Arfachade Bacar, directeur général de la Maison de l'Emploi, dans son allo-

cution. Selon lui, cette approche en plusieurs étapes est essentielle pour éviter le gaspillage de ressources et maximiser les chances de réussite. « Former, coacher, financer et suivre : voilà la combinaison qui permet de transformer une idée en entreprise viable », a-t-il insisté.

Il a également souligné la portée symbolique du projet. « Au-delà des chiffres, NGUZO MSHINDZI 2 représente une ambition : celle de transformer des jeunes porteurs de rêve en véritables créateurs de

richesse. » Pour lui, l'enjeu est de changer le regard sur l'entrepreneuriat aux Comores et de montrer que l'innovation peut venir de partout. Le coordinateur de l'ACTIC, Hassane Ahamada, a rappelé que le projet est ouvert à tous. « Nous ne nous focalisons pas uniquement sur les diplômés. NGUZO MSHINDZI 2 est pour tous les jeunes hommes de 18 à 35 ans et pour toutes les femmes, quel que soit leur niveau d'études. » Il a appelé les bénéficiaires à se saisir de cette opportunité et à croire en leur capacité à entreprendre. La phase de pré-incubation concernera 90 porteurs de projets issus des îles de Grande-Comore, Anjouan et Mohéli. Durant cette étape, les candidats bénéficieront d'ateliers pratiques, de formations en gestion, marketing et comptabilité, ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour structurer leur idée.

Les 50 projets les plus prometteurs accéderont ensuite à l'incubation, avec un suivi plus intensif et l'accès à un réseau de mentors. 25

initiatives sélectionnées recevront un financement direct et un accompagnement rapproché pour leur lancement. Cette méthodologie vise à réduire le taux d'échec des jeunes entreprises, souvent lié à un manque de préparation et d'accès au marché. En ciblant aussi bien les zones urbaines que rurales, NGUZO MSHINDZI 2 cherche à corriger les déséquilibres territoriaux et à offrir les mêmes chances à toutes les îles. L'accent mis sur les femmes répond à une réalité économique : elles représentent une part importante du secteur informel aux Comores. En clôture de la cérémonie, Chawal Ali Abdallah, notable d'Iconi, a encouragé les participants à saisir les opportunités offertes par ce programme. « C'est une chance qui s'offre à vous. Profitez-en pour améliorer vos conditions de vie et laisser un héritage aux générations futures », a-t-il déclaré.

El-Aniou Fatima



DIABÈTE :

Les signaux d'alerte à ne pas négliger

Rasmia Mohamed, sage-femme et pair éducatrice, sensibilise sur les premiers symptômes de la maladie et l'importance d'un dépistage précoce. Elle rappelle qu'un diagnostic médical reste indispensable et qu'une personne diabétique peut continuer à mener une vie active, y compris pratiquer le sport de haut niveau, à condition de respecter les recommandations médicales.



Le diabète est une maladie chronique qui touche un nombre croissant de personnes à travers le monde. Pourtant, ses premiers signes passent souvent inaperçus. Pour mieux comprendre les symptômes annonciateurs de cette affection, Rasmia Mohamed, sage-femme de métier et pair éducatrice à l'ONG santé diabète, apporte des éclairages sur les manifestations qui doivent alerter. Selon elle, l'un des premiers symptômes du diabète est l'augmentation de la fréquence des mictions. « La personne ressent constamment le besoin d'uriner, qu'il fasse froid ou chaud, et cela même lorsqu'elle ne consomme pas une grande quantité d'eau », explique-t-elle. La faim excessive constitue également un signal d'alerte. Les personnes concernées éprouvent souvent une envie fréquente de manger sans jamais ressentir une véritable sensation de satiété. À cela s'ajoute une

soif intense : malgré une consommation importante d'eau, le besoin de boire persiste continuellement.

D'autres symptômes peuvent également apparaître, notamment une fatigue inhabituelle après un effort minime, une perte de poids inexplicable ou encore des plaies qui mettent du temps à cicatriser. Face à ces signes, Rasmia Mohamed recommande de consulter rapidement un professionnel de santé. « La première démarche consiste à se rendre à l'hôpital pour effectuer plusieurs contrôles de la glycémie à jeun ainsi qu'un test de l'hémoglobine glyquée (un examen sanguin utilisé pour mesurer la moyenne du taux de sucre dans le sang au cours

des deux à trois derniers mois). Ce sont ces examens qui permettent au médecin de confirmer ou non le diagnostic », précise-t-elle. La sage-femme insiste toutefois sur un point essentiel : les symptômes à eux seuls ne suffisent pas pour affirmer qu'une personne est diabétique. Seuls les examens médicaux permettent d'établir un diagnostic fiable.

Interrogée sur la possibilité de mener une vie normale avec le diabète, elle se veut rassurante. Une personne diabétique qui suit correctement son traitement, adopte une alimentation équilibrée et respecte les conseils médicaux peut continuer à pratiquer des activités phy-

siques, y compris à un niveau élevé. « Un jeune diabétique peut parfaitement jouer au football ou participer à des compétitions sportives. L'essentiel est de respecter les règles de prise en charge de la maladie et d'éviter l'apparition de complications », conclut-elle. Un message qui souligne l'importance du dépistage précoce, du suivi médical régulier et de l'adoption d'un mode de vie sain pour mieux vivre avec le diabète.

Riwad.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AVIS DE VENTE INTERNE AUX ENCHERES

TOYOTA PRADO



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores met à la vente aux enchères les véhicules dont les détails suivent :

Description
TOYOTA PRADO – ONU 10 CD

Année d'acquisition 2017

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et sera exposé à la Maison des Nations Unies **du vendredi 08 mai au lundi 08 juin 2026, de 09h00 à 16h00.**

Les offres devront être soumises sous pli fermé et déposées au bureau du PNUD au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 10h00, délai de rigueur.

L'enveloppe devra porter clairement la mention suivante : « **Vente aux enchères – TOYOTA PRADO – ONU 10 CD** ».

L'adjudicataire sera informé du résultat de la vente par le PNUD.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre ne répondant pas aux critères d'agrément de la commission.

Le paiement devra être effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre du PNUD.

Avant tout enlèvement du véhicule, l'adjudicataire devra s'acquitter des droits de douane et présenter le reçu correspondant, ou fournir une preuve de son éligibilité à l'importation en franchise de droits.

La visite du véhicule est ouverte pour les personnes intéressées **du 08/05/2026 au 08/06/2026 à 10h00.**

Pour faciliter l'accès au UN compound, prière de nous informer par email à achats.km@undp.org ou par téléphone au **numéro du chef de parc (n° 351 6595) de 09h00 à 16h00.**



Invitation to tender for supply, delivery, siting, installation, and after-sales service of ICT infrastructure for VTMS

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/003

The Indian Ocean Commission intends to award a supply contract for **supply, delivery, siting, installation, and after-sales service of ICT infrastructure for VTMS** with financial assistance from the programme Port Security and Safety of navigation in Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean under the European Development Fund (EDF).

The tender dossier is available from the Indian Ocean Commission website at the following address : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>

The deadline for submission of tenders is **25th June 2026 at 12:00 (Mauritius time).**

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on Indian Ocean Commission website at the following address: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/>

QUALIFICATION JO 2028 :

Les Cœlacanthes ont écrasé le Soudan

C'est rare pour être souligné, mais quand ça arrive il faut le dire, il faut même l'écrire. Habitée à ramasser des valises, l'équipe nationale des Comores a cette fois rendu la monnaie de sa pièce à une équipe soudanaise, qui a dû se rendre dix-sept fois au fond de ses filets pour remmener la balle au centre du terrain. Un calvaire, on imagine, pour la pauvre gardienne de but des crocodiles du Nil.

Par cette victoire, l'équipe nationale de football féminin, signe la plus large victoire d'une équipe nationale comorienne de l'histoire, toutes époques, et catégories confondues. À Casablanca, les joueuses du sélectionneur Youssouf Abdallah, ont plié l'affaire dès la première période en infligeant un cinglant 7 buts à rien aux blancs du Soudan. Les filles se sont en effet, facilités la tâche en inscrivant coup à coup 6 buts entre la 40e et la 45e minutes, après avoir ouvert auparavant le score par Fatima Madjiri à la 8ème minute de jeu. En deuxième mi-temps, les filles ont déroulé leur football en inscrivant dix autres buts, pour remmener le score à 17 buts à zéro. Cette victoire permet en

tout cas à l'équipe comorienne d'aborder le match retour avec beaucoup plus de sérénité, tout en espérant progresser au classement FIFA. « En attendant le match retour du 8 juin, les joueuses de Youssouf Abdallah, ont toutes les chances de progresser au classement, et de consolider leur statut de deuxième nation féminine de l'océan indien derrière les Seychelles (175e). Une performance qui viendrait confirmer les progrès constants réalisés par la sélection nationale », à en croire la Fédération de football des Comores.

Ce résultat, et les progrès constants ces derniers temps ne seraient pas le fruit du hasard, selon toujours la faitière du football comorien. « Cette progression est avant tout le fruit des efforts et du talent des joueuses, du staff, de la Fédération de Football des Comores (FFC) en faveur du développement du football féminin, notamment par la création de la Ligue Nationale de Football Féminin, ainsi que du travail remarquable accompli par la Commission Nationale du Football Féminin. Ensemble, elles contribuent à l'essor de la discipline. » En effet, sous l'égide de son président, le Général de Brigade, Youssouf Idjihadi, la CNFF a opéré des chan-



gements profonds dans le management du football féminin, en misant surtout sur la recherche de partenaires externes accompagner la fédération dans sa politique de développement.

Si tout n'est pas encore rose, la volonté affichée autour de l'écosystème du football féminin est de faire évoluer les choses. Les actes posés ces dernières semaines, notamment

la mise en place d'une détection nationale en faveur des jeunes filles entre 11 et 14 ans, illustre parfaitement cette nouvelle dynamique impulsée par la FFC. Si la victoire contre le Soudan, n'est pas à bouder, elle doit tout même rappeler aux dirigeants, que l'objectif prioritaire reste le développement du football féminin local, qui reste très en retard par rapport à son homolo-

gue masculin. Pour envisager un vrai développement de la discipline auprès de la gente féminine, il faut faire jouer les enfants dès leur jeune âge (4-5 ans), pour qu'elles aient la capacité d'assimiler les gestes et d'avoir une bonne coordination avant d'atteindre l'âge de sept ans.

Imtiyaz



Invitation to tender for supply, delivery, siting and installation, commissioning and after-sales service of Ais shore stations VTMIS

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/004

The Indian Ocean Commission intends to award a **supply contract for supply, delivery, siting and installation, commissioning and after-sales service of Ais shore stations VTMIS** with financial assistance from the programme Port Security and Safety of navigation in Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean under the European Development Fund (EDF).

The tender dossier is available from the Indian Ocean Commission website at the following address : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunitites-et-carrieres/>

The deadline for submission of tenders is **25th June 2026 at 12:00 (Mauritius time)**.

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on Indian Ocean Commission website at the following address: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunitites-et-carrieres/>



Invitation to tender for supply, delivery, installation, training, maintenance services and after-sales service of an application software for Vessel Traffic Management Information System (VTMIS)

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/005

The Indian Ocean Commission intends to award a **supply contract for supply, delivery, installation, training, maintenance services and after-sales service of an application software for Vessel Traffic Management Information System (VTMIS)** with financial assistance from the programme Port Security and Safety of navigation in Eastern and Southern Africa and the Indian Ocean under the European Development Fund (EDF).

The tender dossier is available from the Indian Ocean Commission website at the following address : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunitites-et-carrieres/>

The deadline for submission of tenders is **25th June 2026 at 12:00 (Mauritius time)**.

Possible additional information or clarifications/questions shall be published on Indian Ocean Commission website at the following address: <https://www.commissionoceanindien.org/opportunitites-et-carrieres/>

LIBRE OPINION

L'ancien président Sambu rattrapé par son Passé

La mobilisation qui s'intensifie ces derniers jours sur les réseaux sociaux autour de la santé de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambu a fait pschitt. Ne se basant sur aucune procédure juridique ou médicale, pouvant attester la fiabilité du diagnostic, la nécessité d'évacuation à l'étranger de l'ancien Président, pour des soins, reste à prouver. En effet, quel que soit le rang du patient, cette procédure doit être approuvée par une commission de cinq médecins assermentés. C'est la règle.

Malheureusement ce n'est pas le cas pour l'ancien président qui ne bénéficie que de la seule pression psychologique exercée à outrance et soutenue à bras-le-corps par une certaine presse militante et quelques proches, pour arracher la compassion de la justice et des autorités nationales, transformant ainsi une quête sanitaire en une cause politique. Il est évident que les résultats escomptés ne peuvent qu'être soldés en une querelle d'Allemands, c'est-à-dire faire du bruit pour rien. Car s'il s'agissait d'aboutir à une clémence, nous sommes dans un pays de droit où, quoi qu'on en

dise, le caractère obligatoire et exécutoire des dispositions légales, s'imposent à tous. Pourtant d'autres n'y croient pas. Ils préfèrent qu'on retombe dans les années des mercenaires, où la dictature avait pignon sur rue et où la séparation des pouvoirs n'était qu'un refrain illusoire.

Il est de notoriété publique que les pathologies dont souffre l'ancien Raïs, n'ont pas, selon le dernier rapport médical émis par son médecin, altéré ni son physique ni son moral. Donc il n'est pas si gravement atteint qu'on voudrait nous le faire croire ou tenir en émoi toute la nation. Pour preuve, le communiqué du premier magistrat du parquet, rendu public, indique que l'ancien président souffre d'une asthénie, une espèce de faiblesse généralisée passagère ainsi que des troubles cognitifs causés par le processus de la vieillesse.

C'est pourquoi on comprend que toute cette vague d'émotion suscitée ici et là, n'avait qu'un seul et unique dessein, acter un paralogisme, un raisonnement en porte-à-faux, à usage de pression politique, pour décrocher la mansuétude de l'État, afin que celui-ci déroule le tapis rouge au plus prestigieux des prisonniers, pour lui permettre de prendre la tangente en beauté et non de faire face à ses turpitudes dans un dossier purement juridique qui plus est déjà, soldé par la justice. Par contre, cet appel au secours qui a réveillé de dou-

oureux souvenirs chez ceux qui ont subi la férocité de la répression de son gouvernement a ravivé également les fantômes du passé.

Le choc des mémoires Souvenons-nous qu'à sa prise de fonction en 2006 lors de la première alternance politique pacifique du pays, le nouveau locataire de Beit-Salam avait procédé à des arrestations de plusieurs dignitaires de l'ancien régime qui, après une comparution immédiate devant les juridictions, les prévenus étaient tous reconnus coupables et ont croupis à la maison d'arrêt de Moroni dans des conditions dégradantes. Nombreux d'entre eux sont tombés malades. Ils étaient tous internés à l'hôpital El Marouf. Personne n'a eu droit au moindre avantage et la possibilité de poursuivre des soins à l'extérieur du pays, n'en parlons pas.

A Anjouan après le débarquement c'était encore pire. C'est pourquoi l'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement de l'île sort de l'oubli pour dénoncer l'asymétrie des traitements et rappeler les méthodes répressives du régime Sambu. Depuis plusieurs jours il a observé la campagne médiatique qui s'est emparée de la toile réclamant l'évacuation sanitaire à l'étranger de l'ancien président qui purge une peine d'emprisonnement à perpétuité pour avoir été reconnu coupable par la justice de faux et usage des faux, détournements des deniers publics et

trahison à la nation. Si cette mobilisation humanitaire a touché l'opinion publique elle a agi aussi comme un puissant déclencheur mémoriel pour les victimes de son ancienne administration. L'ancien ministre sous le régime de Mohamed Bacar qui en a fait les frais de la violence du Mollah est sorti de l'Omerta oscillant entre devoir de mémoire et accusations de violences d'État.

Arrestation d'une brutalité extrême

Relatant les exactions commises à son encontre en 2008, suite au débarquement militaire visant à destituer le président de l'île, son ministre de l'intérieur a été traqué et arrêté sur ordre d'Ahmed Abdallah Mohamed SAMBU. Il a décrit sa détention marquée par des violences physiques, des traumatismes psychologiques subis à la brigade de gendarmerie et des conditions inhumaines qui ont suivi après son transfert à la prison de Koki où son état de santé déjà déclinant s'est détérioré dangereusement.

Urgence médicale et intervention des forces

A la maison d'arrêt de Koki Salim Jaffar Allaoui puisqu'il s'agit de lui, allait passer de vie à trépas, victime d'un malaise cardiaque et d'une fâcheuse hypertension artérielle. Il doit sa survie à l'intervention du commandant de la gendarmerie d'alors et du procureur qui

l'ont transféré immédiatement à l'hôpital de Hombo, mais pas pour longtemps. Aussitôt qu'il ait appris la nouvelle par une source anonyme, accusant Jaffar Salim de simuler sa maladie afin de s'évader, l'homme au turban n'a pas fait dans la dentelle. Sarkozy, nom donné affectueusement par les amis témoins, je cite : « Sambu ne m'a accordé aucune compassion. Il a donné personnellement l'ordre à une escouade d'affidés zélés, de mettre fin à ma prise en charge médicale et de me ramener manu militari à la case prison » foulant ainsi aux pieds aussi bien la décision de la justice que l'un des principes sacrés du serment d'Hippocrate, le respect de la vie de toute personne sans aucune discrimination selon son état ou ses convictions.

Pour l'enfant prodige de Mutsamudu, l'histoire des Comores contemporaines ne doit pas être sélective. Elle doit intégrer les souffrances de toutes les victimes de cette période. Loin d'être un adepte de la vengeance et de la haine viscérale, il dénonce avec vigueur le paradoxe de voir l'ancien président réclamer des droits aujourd'hui qu'il a lui-même refusé à ses opposants hier, lorsqu'il était aux affaires. Une manière cinglante de lui rappeler que le passé ne s'efface pas avec de la communication émotionnelle, son dada, que Sambu se sert avec brio, pour tromper tout le monde.

ALI DJAE

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Objet : Relance du Recrutement d'un(e) Consultant(e) International(e) pour l'Elaboration de la Loi Bancaire en Union des Comores

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a reçu des Fonds Fiduciaires de Préparation de Projet (GFPP) de la Banque Mondiale pour la préparation du projet **Compétences multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique aux Comores (P512649)**.

La Coordination Nationale du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux

Comores (FSRP-KM) relance l'Appel à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un Consultant International pour l'élaboration de la Loi Bancaire afin d'appuyer techniquement et opérationnellement l'UGP FSRP-KM dans la préparation du projet (P512649).

Pour avoir plus d'informations sur l'Appel à candidature ou pour télécharger le Terme de Référence, veuillez consulter notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appe-doffre/>

La date limite de soumission est fixé au 15/ 06 / 2026 à 14h00.

Pour postuler, envoyer le dossier de candidature par mail à l'adresse suivante : projetsrpk@gmail.com ;

Ou physiquement au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé le 01 juin 2026